

# NOUVELLES

# CSN

Numéro 338

14 février  
1992



**Hôtellerie**  
**Le congédiement**  
**des "employées**  
**du mois"**

**page 3**

## **SURVIVRE**

**à la récession  
dans le  
Nord-ouest**

«À \$7 051 clair  
par année, on vivote,  
on ne vit pas.  
Et on s'asseoit souvent  
pour compter.»

**page 6**



3

6

10

21

22



**Congédiements absurdes à l'Auberge Ramada**

Dans l'hôtellerie, les employeurs pèsent encore trop souvent sur le bouton-panique. À l'auberge Ramada du centre-ville de Montréal, deux femmes de chambre comptant près de 20 ans d'ancienneté sont congédiées sans raison valable.



**La difficile survie dans le Nord-ouest**

Le Nord-ouest québécois n'est pas à l'abri des effets dévastateurs de la récession. Au contraire, sa structure économique peu diversifiée le rend particulièrement vulnérable aux fluctuations du marché. Des témoignages particulièrement saisissants.



**Travailler en coalition : une nécessité**

Pour mieux contrer l'isolement d'un nombre considérable de personnes, il est nécessaire que le mouvement syndical travaille en coalition avec les groupes populaires. Le point sur la table ronde organisée par Solidarité populaire Québec.



**Un dessin peut bien valoir mille mots**

Les déclarations d'Ovide Mercredi, au cours des derniers jours, ne sont pas passées inaperçues. Que voulait-il dire au juste? Quel était son vrai message? Notre caricaturiste a fait son propre décodage des propos du leader autochtone.



**L'enseignement et la langue française**

Notre chroniqueur Pierre Vadeboncoeur écrit de façon incisive. Il pose, dans ce numéro, ses Regards sur le système d'éducation et l'apprentissage de la grammaire. Une révolution avortée, dit-il, de concert avec Paul-Émile Roy.

LA PROTHÈSE MEME FAIT RÉFLÉCHIR LES RESPONSABLES DE LA SANTÉ...



**Coordination**  
Henri Jalbert  
(514-598-2160)

**Rédaction**  
Michel Crête  
Guy Ferland  
Louis-Serge Houle  
Thérèse Jean  
Maroussia Kishka  
Luc Latraverse  
Lucie Laurin  
Jean-Pierre Paré  
Michel Rioux  
Jacqueline Rodrigue

**Collaborations**  
Clément Trudel  
Pierre Vadeboncoeur  
Michel Tremblay

**Conception graphique**  
Jean Gladu

**Mise en page électronique**  
Jean Gladu  
Henri Jalbert  
Sophie Marcoux

**Photographes**  
Alain Chagnon  
Richard Jankowski

**Caricaturiste**  
Garnotte

**Impression**  
Les travailleurs et travailleuses syndiqués CSN de L'Imprimerie L'Éclaireur de Beauceville

**Distribution**  
L'équipe de distribution CSN

NOUVELLES CSN est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux. Publié à tous les quinze jours, il est tiré à 32,000 exemplaires et distribué gratuitement dans les syndicats de la CSN à travers le Québec, à raison d'un exemplaire par dix membres, en principe. Les syndicats locaux ont l'autorisation (et notre encouragement) d'en reproduire le contenu. Pour recevoir des copies supplémentaires: CSN adressage, 1601 de Lorimier, Montréal H2K 4M5.

Rédaction: 514-598-2160 Distribution: 514-598-2233  
Numéro central: 598-2121

## Auberge Ramada centre-ville



Photo: Alain Chagnon

Le secteur de l'hôtellerie est particulièrement touché par la situation économique actuelle. Les taux d'occupation sont peu élevés, et la construction de nouveaux hôtels — principalement dans le centre-ville de la métropole — a fait en sorte que la situation s'est dégradée encore davantage. Les grands patrons de l'hôtellerie, plutôt que de jouer la corde de la négociation de bonne foi, pèsent sur le bouton-panique. Ils imposent souvent leurs quatre volontés par tentatives de décret, quitte à jeter de l'argent par les fenêtres en acquittant des frais d'arbitrage qui sont pourtant de plus en plus onéreux. Pourquoi semer ainsi la pagaille? Parce qu'ils n'ont jamais été capables de se débarrasser d'une mentalité moyenâgeuse qui fait en sorte qu'ils considèrent leurs employés comme du personnel domestique.

# Le congédiement absurde des «employées du mois»

par Henri Jalbert

Certains situations sont absurdes, tellement absurdes qu'il faut se pincer pour ne pas trop sourire lorsqu'on vous les raconte. Même s'il s'agit d'un congédiement, sujet qui pourtant ne porte ni au rire, ni au sourire. Mais, je l'avoue, je me suis pincé lorsque Réjeanne Lalonde et Dolores Tiefengraber m'ont raconté les différents épisodes qui ont mené à leur congédiement au début de février. À cause de l'absurdité de la situation.

Femmes de chambre depuis près de vingt ans à l'Auberge Ramada du centre-ville de Montréal, elles ont été suspendues à plusieurs reprises, et finalement congédiées... pour avoir fait leur travail de façon consciencieuse, comme elles l'ont toujours fait.

Plusieurs fois nommées «employées du mois» — du temps où on utilisait cette formule maintenant chère à McDonald —, et souvent citées en

exemple, ces dernières années, pour leur travail, elles ont eu à faire face à une série de décisions unilatérales de la direction de l'hôtel, au cours des derniers mois.

Cela a commencé par une demande qui sortait de l'ordinaire. On leur réclamait de signer un papier, qu'on ne leur a jamais montré, au cas où elles seraient mises en chômage... ce qu'elles n'avaient jamais demandé, évidemment. Surtout que, dans les faits, elles sont deuxième et troisième sur la liste d'ancienneté. Elles ont donc refusé de signer un papier dont elles comprenaient mal la signification.

Deuxième étape: la direction décide d'imposer une augmentation du ratio de chambres aux femmes de chambre. Un matin, on leur dit: «À partir de ce matin, vous avez seize chambres à faire, et non plus quinze».

«Le premier jour, je les ai faites, les seize chambres, mais pour réussir,

j'ai travaillé sans arrêt, j'ai sauté la pause-café de l'avant-midi et celle de l'après-midi», mentionne Réjeanne Lalonde. Le lendemain, elle prend ses pauses-café. Résultat: elle fait quinze chambres... et commence alors la ronde des avertissements, des suspensions — une journée, puis deux journées, puis une semaine, puis un mois — qui mènent finalement au congédiement. Aurait-on voulu mettre au rancart deux travailleuses plus anciennes qu'on ne s'y serait pas pris autrement!

«On est des êtres humains, il faut avoir le temps de les faire, les chambres! Ce qui nous arrive, ça montre ce qui peut arriver même à du monde qui ont presque vingt ans d'ancienneté, mentionne-t-elle. Ça ne tient pas debout, cette histoire-là! Ils veulent qu'on en fasse plus qu'on est capable d'en faire. C'est malhonnête. C'est ça, bafouer ses employé-es. Ça prouve que quand on veut mettre quelqu'un dehors, on peut dire n'importe quoi. J'ai perdu une quarantaine de jours de travail avec ça. C'est par pure vengeance... je me sens bafouée.»

Le métier de femme de cham-

bre est exigeant. C'est dur pour le physique: toujours debout, souvent penchée, ce qui occasionne fréquemment des maux de dos, des maux de jambes. La pause-café est non seulement bienvenue, elle est aussi et surtout méritée.

Dolores Tiefengraber est passée sous le même rouleau-compresseur que Réjeanne Lalonde: avertissements, suspensions, congédiement. Elle corrobore ses dires. «On n'avait jamais demandé à être sur le chômage. Quand ils sont arrivés avec le papier à signer, ils avaient certainement déjà une mauvaise idée en tête. C'est là qu'ils ont sorti l'affaire des seize chambres.»

### Faites le calcul

Dans le local du syndicat, malgré les problèmes présents — entre autres, les griefs qui s'accumulent, les mises à pied nombreuses —, les sourires demeurent. On n'a pas perdu le sens de l'humour. Les remarques furent et ne manquent pas de piquant: «Congédier quelqu'un, le mettre dehors, c'est le condamner à mort. Pourtant, la peine de mort a été abolie au Canada.»

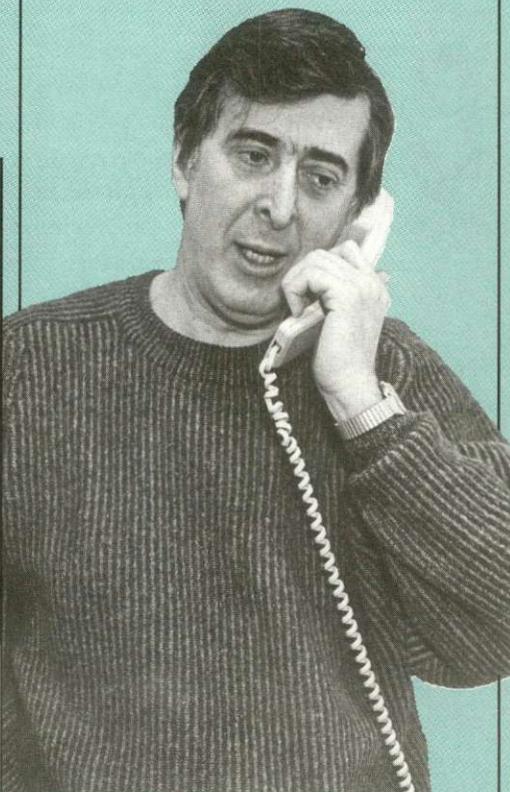
Mais on pose des questions! On calcule aussi! Une femme de chambre coûte à l'employeur quelque \$100 par jour, bénéfices marginaux compris. On divise par le nombre de chambres pour en arriver à un coût d'environ \$6.50 par chambre. Comme il y a actuellement trois femmes de chambre par jour, à cause du faible taux d'occupation, cela représente pour l'employeur une économie de moins de vingt dollars par jour. Les frais d'arbitrage risquent pourtant de lui coûter beaucoup plus cher! Allez donc comprendre la logique d'un directeur général, arrivé sur place il y a six mois à peine, et qui a réussi en si peu de temps à semer la pagaille un peu partout dans l'établissement.

«Ici, nous sommes en consolidation continue», lance Gilles Paquin, le président du syndicat local. Il est vrai que les temps sont difficiles. Réunir le monde quand la moitié du monde est à la maison par manque de travail, cela relève parfois de l'exploit.

L'homme a une crédibilité certaine. Dans ce milieu où les histoires de tous et chacun font partie de l'histoire



Réjeanne Lalonde



Gilles Paquin



Dolores Tiefengraber

de l'établissement, on rappelle encore qu'il fut lui-même congédié à l'hiver 87 pour être réintégré quelque 18 mois plus tard. Un cas qui s'est justement réglé par arbitrage.

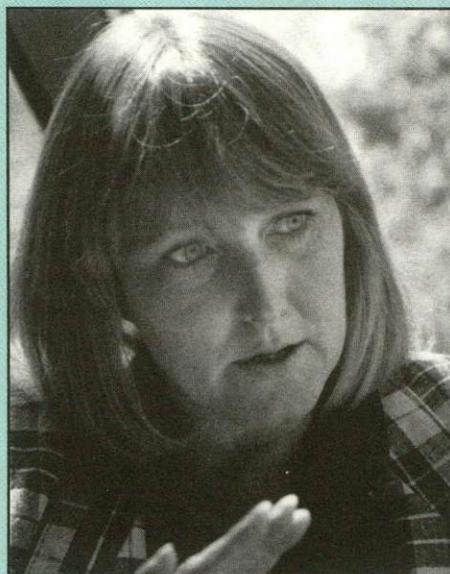
«Aujourd'hui, mentionne-t-il, tu vois un cas — les congédiements de Réjeanne et de Dolores — qui montre des aspects un peu négatifs du travail que l'on fait ici, des difficultés qu'on rencontre. Les aspects positifs, on va les voir quand on va gagner, en arbitrage, les griefs concernant ces deux femmes de chambre. Ce jour-là, j'espère qu'un journaliste de *Nouvelles CSN* sera présent.»

### Des pas de géant

Les salarié-es des établissements hôteliers ont fait des gains importants depuis leur départ massif du Local 31 pour joindre les rangs de la Fédération du commerce au début des années 80. Les femmes de chambre, entre autres, ont vu leur salaire horaire du temps — \$4.70 en moyenne — atteindre jusqu'à \$12 dans certains établissements.

«Il y a eu de nettes amélio-

rations dans le secteur de l'hôtellerie au cours des dernières années. Ce sont de véritables pas de géants que nous avons réalisés», mentionne la présidente de la fédération, Lise Poulin.



Lise Poulin

«Nous avons réussi à stabiliser l'emploi et à procéder à une plus grande uniformisation des conditions de travail», précise-t-elle. Mais elle glisse aussi au passage à quel point, dans ce milieu où il existe une très forte

hiérarchisation, les employeurs continuent à percevoir les employé-es comme du personnel domestique, même si l'arbitraire a été en grande partie éliminé. Mais pas complètement! C'est ainsi qu'il y a encore des endroits où on fait entrer le monde une journée par semaine... de façon à rendre inapplicable leur droit à l'assurance-chômage.

### La pointe de l'iceberg

Les deux congédiements survenus il y a quelques jours à l'Auberge Ramada du centre-ville de Montréal, constituent la pointe de l'iceberg. Dans ce milieu où les relations de travail ont souvent été tendues, c'est actuellement le branle-bas de combat chez beaucoup d'employeurs.

Ils sont en demande un peu partout, alors que la convention collective actuelle ne prend fin que dans une année seulement dans la plupart des établissements hôteliers. Ils ne négocient pas; ils cherchent plutôt à imposer. Et, surtout, ils frappent avant. Pourquoi? Pour certains primaires, c'est ça, le rapport de force.

## Trente minutes! Qui dit mieux?

**N**on, le métier de femme de chambre n'est pas de tout repos. Ni nécessairement très bien payé, ni nécessairement valorisé. C'est ce qu'on pourrait appeler une *job*. Toute une *job*, d'ailleurs!

Nettoyer une chambre d'hôtel comporte une série d'obligations: il faut défaire et refaire le lit (il y a souvent des chambres à deux lits), laver les verres et les cendriers, vider et nettoyer la poubelle, faire reluire les miroirs, ramasser les papiers qui traînent et remettre de l'ordre dans les tiroirs, remplacer le sac de buanderie, vérifier que la publicité de l'hôtel est bien en place, épousseter, passer la balayeuse, etc.

Vous croyez que c'est terminé? Mais non! reste la salle de bain: il faut nettoyer les installations sanitaires (bain, toilette, lavabo), remplacer le rideau de douche, nettoyer les tuiles, faire reluire les miroirs (encore), remettre un savon neuf, des serviettes propres, le shampoing, laver le plancher, etc.

Parfois ça va bien, parfois ça va moins bien! Vous savez, les fois où on retrouve les chambres avec

des chips partout dans le tapis! Ou encore avec une empilade de canettes vides quasiment jusqu'au plafond! Ou encore dans un fouillis tel que la *clientèle* devait se penser dans une arène de lutte!

Prendre trente minutes pour nettoyer une chambre d'hôtel, c'est s'assurer une qualité du service. Mais il y a des cas où ça prend jusqu'à quarante-cinq minutes. Ça dépend, évidemment, de la clientèle.

À l'Auberge Ramada, l'horaire de travail est de huit heures par jour, incluant deux pauses-café de 15 minutes — une l'avant-midi, l'autre l'après-midi — et excluant la demi-heure du dîner qui n'est pas payée et qui n'est donc pas comprise dans les 8 heures de travail.

Depuis belle lurette que la coutume veut qu'on fasse quinze chambres, ce qui fait une moyenne de trente minutes par chambre, mais c'est sans compter le temps perdu à remplir le charriot pour ne manquer de rien, à vérifier les chambres, question de savoir si les clients sont partis, etc.

# Survivre

## dans le Nord-ouest québécois

par Lucie Laurin

Sans doute faut-il être aventurier dans l'âme pour se plaire à contempler, sans jamais se rassasier, de vastes étendues inhabitées et sauvages, sitôt franchies les limites de la ville. Aimer mettre les pieds là où jamais personne n'est encore allé, connaître familièrement les bêtes les plus farouches. Inventer, à chaque jour, une nouvelle façon de se débrouiller. Bref, en habitant des lieux qui ont trente, cinquante ou cent ans d'occupation, se sentir toujours, quelque part en dedans, pionnier.

C'est en Abitibi-Témiscamingue que les eaux se partagent pour aller se déverser soit dans les régions arctiques, soit dans le fleuve Saint-Laurent. Première richesse de ce territoire, qui s'étend de la frontière ontarienne à Chibougamau, puis de la limite sud du parc La Vérendrye aux environs de la baie James: l'espace. Inépuisable. Dans les villes, les maisons ont rarement plus d'un étage. Pourquoi s'empiler, quand on peut s'étaler tout à loisir?



Serge Lefebvre

Serge Lefebvre, président du Conseil central du Nord-ouest québécois, a tâté d'un peu tous les métiers. À ses heures, il peut s'enfoncer tout seul dans la forêt et y séjourner quelques semaines, se nourrissant de per-

drix, de lièvres et de fruits. Avec une fierté évidente, il fait visiter son coin de pays, qu'il connaît à fond pour l'avoir tellement sillonné: «Le soleil n'est pas le même ici qu'à Montréal!», explique-t-il en souriant.

L'Abitibi et le Témiscamingue ont en commun l'immensité de leur territoire, leur jeune âge et l'abondance de leurs ressources naturelles. Mais l'Abitibi, au paysage plat et couvert de conifères, est une région de mines et de forêts, tandis que le Témiscamingue vallonneux, où abondent les feuillus, est surtout agricole. Les Abitibiens vous diront que les deux régions se distinguent aussi par leur accent: au Témiscamingue, on roule les "r"...

### Une région vulnérable

Malgré ses couleurs locales et ses richesses, le Nord-ouest québécois n'est pas à l'abri des effets dévastateurs de la récession. Au contraire, sa structure économi-



## Des pâtes et du beurre de peanut!



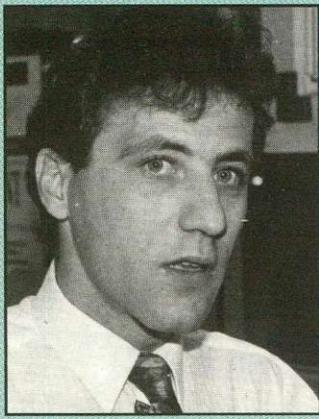
Lise Lévesque

«À \$7 051 clair par année, on vivote, on ne vit pas. Et on s'assoit souvent pour compter!», lance Lise Lévesque, présidente du syndicat CSN de la Caisse d'économie de Malartic. Son employeur, qui auparavant lui assurait 26,5 heures de travail par semaine, ne lui garantit plus rien depuis qu'elle est présidente. Ce n'est qu'à la fin de chaque semaine qu'elle peut enfin connaître le nombre d'heures de travail qu'on lui réserve pour la semaine suivante.

«On vit beaucoup de stress, on sent qu'on manque de vitamines, reprend-elle, en essayant de se souvenir à quel moment elle a mangé de la viande pour la dernière fois. On mange des pâtes, des céréales, des sandwiches au tomates ou au beurre de peanut, des bananes.» Incapable de payer seule un logement, elle vit depuis plus d'un an avec sa soeur, travailleuse sur appel dans un centre d'accueil, et son jeune enfant.

«L'autre jour, nous avons gagné un gros panier de fruits, ma soeur et moi. Les gens nous regardaient bizarrement. Nous avions les larmes aux yeux...»

Lise Lévesque n'a pas perdu espoir. «Il faut prendre les choses au jour le jour», dit-elle. Elle s'est inscrite aux cours du soir pour reprendre ses mathématiques du secondaire.



**Peu avant Noël 1991, un couple a subtilisé un panier d'épicerie d'une valeur de \$400 au Steinberg de Val d'Or. L'homme, muni d'un bâton de baseball, a menacé le gérant, Serge Vermette, qui le poursuivait.**  
**«Ces derniers temps, nous avons constaté que les vols de viande avaient augmenté. À tel point que, maintenant, nous ne mettons plus les viandes dispendieuses dans le comptoir», déclare Serge Vermette.**

que peu diversifiée le rend particulièrement vulnérable aux fluctuations du marché: «Près de 30% des emplois ici sont reliés à l'exploitation des ressources agricoles, forestières et minières, explique Serge Lefebvre. Par contre, la transformation manufacturière regroupe 13% des emplois, contre 21% pour le reste du Québec. Aussi, lorsqu'une industrie primaire connaît des difficultés, toute l'activité économique de la région s'en trouve grandement affectée. C'est le cas, présentement, avec la crise dans l'industrie forestière.» Résultat: fermetures d'entreprises, mises à pied, faillites. En 1991, l'Abitibi-Témiscamingue a enregistré 516 faillites individuelles ou commerciales, une augmentation de 17,5% par rapport à l'année précédente.

L'industrie minière connaît, elle aussi, des difficultés. Certaines mines ont fermé leurs portes pour cause d'épuisement, d'autres ont ralenti ou cessé leurs activités par manque de capitaux. Depuis les années 30, les différents gouvernements

ont rivalisé d'inertie, laissant aux entreprises multinationales toutes les décisions touchant l'ouverture des mines, la création d'infrastructures et le développement régional qui en découle.

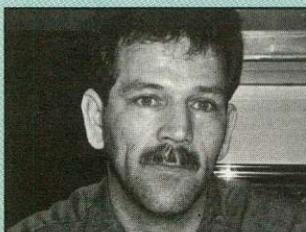
L'agriculture n'est pas non plus épargnée. Les produits s'écoulent difficilement. L'incertitude engendrée par les accords internationaux pèse lourd. Après avoir forcé le développement de cette industrie dans la région comme solution à la Crise des années 30, les gouvernements s'en désintéressent maintenant et privilégient le "sud". En outre, comme toutes les régions éloignées, l'Abitibi-Témiscamingue souffre de l'exode de ses jeunes qui vont chercher au sud des cioux plus cléments, laissant derrière eux une population vieillissante, sous-scolarisée et en plus mauvaise santé qu'ailleurs.

## Contre le suicide

Les jeunes qui n'arrivent pas à trouver leur place ne choisissent pas tous l'exil. Beaucoup décident d'en finir avec

## Il faut en parler!

Avant que Temlam, entreprise de Ville-Marie qui fabrique des poutres laminées, ne change de main, Jean-Maurice Robillard travaillait 6 à 7 mois par année. Depuis, les affaires ont baissé. On ne le rap-



Jean-Maurice Robillard

pelle plus maintenant que pour 3 à 4 mois par année. L'an dernier, avec le chômage, il a gagné \$21 000. Cette année, il n'aura pas réussi à atteindre \$20 000. Avec deux jeunes enfants, c'est peu.

Heureusement que sa conjointe, Carole Pitre, travaille à temps partiel dans le commerce au rez-de-chaussée. Elle réussit à ajouter environ \$10 000 par année au revenu de Jean-Maurice. «Sinon, on ne pourrait même pas manger!», lance celui-ci.

Carole et Jean-Maurice, pourtant, ne font pas de folies. Ils ont coupé le superflu, les cours de piscine, de patinage et de hockey pour les enfants. Quant à eux, le restaurant et les promenades, c'est du passé. «On aime mieux se priver qu'enlever aux enfants, expliquent-ils. Il ne faut surtout pas affecter le moral des enfants, même si on a du mal à arriver.»

Malgré tout, ils doivent généralement

emprunter lorsque Jean-Maurice attend son premier chèque de chômage. Et même retarder le paiement des comptes d'électricité et de téléphone. «On n'a jamais le temps de mettre de l'argent de côté en prévision du moment où Jean-Maurice tombe sur le chômage!», dit Carole.

Les vacances? Depuis 9 ans qu'ils sont mariés, ils n'en ont jamais eu. Ils ont toujours utilisé le 4% pour payer les dettes accumulées pendant la période de chômage.

Lorsque l'un des enfants réclame des sous, Jean-Maurice lui explique qu'il faut ménager pour manger sainement. «Je ne suis pas gêné d'en parler, déclare-t-il. Il est important de dire la vérité. Il faut en parler, surtout en couple. Si on a des problèmes financiers et qu'en plus, on accumule de la rancœur en dedans, ça peut détruire une vie de couple. Moi, j'essaie de garder le moral, même si c'est dur parfois.»

Sur la 3e avenue,  
à Val d'Or,  
entre deux  
intersections,  
on compte cinq  
commerces fermés.



**Fernande Lavergne**

la vie. Depuis 1979, la région se classe au premier rang pour son taux élevé de suicide, qui était de 23,5 pour 100 000 habitants en 1988 contre 17 pour l'ensemble du Québec. Les intervenants identifient trois groupes à risque: les garçons et filles de 15 à 20 ans, les hommes de 20 à 29 ans et les femmes de 30 à 44 ans.

«Nous habitons une région de chasse où les armes à feu sont omniprésentes, d'expliquer Fernande Lavergne, agente en planification socio-sanitaire au CRSSS régional. Par ailleurs, les femmes ont un accès quasi-illimité aux pilules de toutes sortes. Pourquoi se suicide-t-on davantage ici? Peut-être à cause des conditions de vie plus difficiles. Certains avancent l'hypothèse que le taux de suicide chez les jeunes augmente dans les régions où il y a décroissance démographique.»

C'est en 1983 que le CRSSS rendit publics les résultats d'une étude sur le suicide dans la région. La population réagit vivement et, dès 1984, plusieurs

regroupements s'étaient créés, dans divers secteurs et sur l'ensemble du territoire, pour contrer le phénomène. Aujourd'hui, on compte huit centres de prévention du suicide, qui participent à une table de concertation régionale et bénéficient de l'appui des CLSC, des centres de santé et du CRSSS.

«Depuis l'implantation de ces ressources dans le milieu, le taux de suicide a diminué de 14,6%, reprend Fernande Lavergne. C'est réjouissant, certes, mais c'est surtout une invitation à continuer, car le taux de suicide pour la région d'Abitibi-Témiscamingue demeure toujours supérieur de 37,9% à la moyenne québécoise.»

## Une solution, toujours la même

Comme toujours, la solution se trouve donc dans les actions solidaires. Déjà, plus d'une centaine de coopératives ont vu le jour, dans les secteurs de la forêt,

## Il était une fois un village...

En annonçant son intention d'acquérir la scierie Normick-Perron division Beattyville, en juin 1989, Industries James Maclaren inc. avait pourtant promis qu'il n'y aurait aucune perte d'emploi. Dès le 5 février 1990, cependant, les ouvriers apprenaient que le nouveau propriétaire n'était aucunement intéressé à investir en Abitibi et qu'en conséquence, l'usine serait bientôt fermée pour une durée indéterminée.

Le syndicat de 114 membres entreprit une série de démarches pour tenter de relancer l'entreprise, sinon de protéger ses membres. Mais il se heurta à l'inertie des autorités politiques et à l'indifférence des nouveaux acquéreurs. «Aucune des solutions proposées par le comité de relance n'a été retenue», de déclarer Gaétan Landry, opérateur d'équarisseuse et président du syndicat.

L'usine était située à Beattyville. Lors de son ouverture, il y a 45 ans, les employeurs encourageaient les ouvriers à s'installer sur

les lieux, en leur disant qu'ils auraient ainsi plus de chance d'être embauchés. Dans les faits, Beattyville étant un village mono-industriel, personne ne pouvait y habiter sans travailler à l'usine Normick-Perron. Certains achetèrent une roulotte et s'installèrent sur les lieux, d'autres louèrent les maisons de la compagnie. Lorsque l'usine Normick-Perron ferma ses portes, le 4 mai 1990, les nouveaux propriétaires entreprirent de fermer le village, devenu déficitaire, et de tout démanteler. Ce fut l'expulsion générale, sans indemnisation aucune. Quelques travailleurs réussirent à transporter ou revendre leur maison mobile, d'autres la perdirent tout simplement.

Les nouveaux acquéreurs ont refusé de verser quelque prime de séparation à qui que ce soit, pas même à ceux qui avaient donné 40 ans de labeur à la compagnie.

Les employés mis à pied furent pénalisés par l'assurance-chômage parce qu'ils avaient

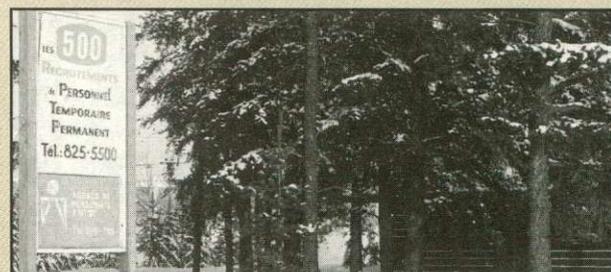


de l'alimentation, de l'habitation; on recense même une coopérative funéraire. Par ailleurs, ici et là apparaissent des comités de concertation qui ont pour objectif de ranimer et relancer la région. Le Conseil central du Nord-ouest québécois, pour sa part, participe activement à 21 de ces comités; dans certains cas, il a été invité à le faire, dans d'autres, il s'est imposé, estimant important de se faire entendre partout où se prennent des décisions concernant l'avenir des populations qui vivent sur son territoire.

C'est ainsi que le conseil central s'implique, entre autres, au sein de la commission de formation professionnelle, du conseil régional de développement, du conseil de développement nordique, du regroupement d'éducation populaire, du forum pour l'emploi, tout comme il participe aux coalitions ponctuelles relatives à l'environnement, à la TPS, etc.

Le potentiel est là, sur place, dans l'attachement des Abitibiens et des

Témiscamiens à leur région et leur volonté de la ranimer. Des initiatives ont vu le jour récemment pour développer l'industrie touristique. Pour beaucoup de gens, beaucoup trop, la région de l'Abitibi-Témiscamingue reste encore à découvrir.



**« Désormais, ce n'est plus moi qui vous engage. Allez vous faire embaucher par l'agence de placement à côté, puis revenez travailler », a déclaré le propriétaire de l'usine de maisons préfabriquées Quebco à ses employés après les avoir tous congédiés. Aurait-il procédé autrement s'il avait voulu se débarrasser du syndicat ?**

**Gaétan Landry et sa famille**

touché leur paie de vacance avec leur dernier chèque. Les agents de l'assurance-chômage, quant à eux, firent en sorte que les travailleurs congédiés ne purent retourner aux études.

Les personnes du comité de reclassement,

grassement payées, reclassèrent un travailleur sur les 53 admissibles.

Aujourd'hui, 85 des travailleurs congédiés sont "sur le BS".

Gaétan Landry, 28 ans, père de deux jeunes enfants, aura épuisé son chômage ce mois-ci. Il deviendra alors, à son tour, prestataire de la sécurité du revenu. Il a déjà perdu son automobile et il s'achemine vers la faillite personnelle. Sa conjointe, qui avait un emploi à Beattyville et l'a perdu, est prête à laver la vaisselle dans un restaurant. Mais même cet emploi, on ne le trouve plus.

Les nouveaux acquéreurs avaient laissé entendre que si les droits de coupe de Beattyville étaient attribués à l'usine de Senneterre — dont ils sont aussi propriétaires —, ils entreprendraient des transformations à Senneterre et y réembaucheraient les travailleurs de Beattyville. Ils viennent tout juste d'obtenir les droits. Se souviendront-ils des travailleurs?

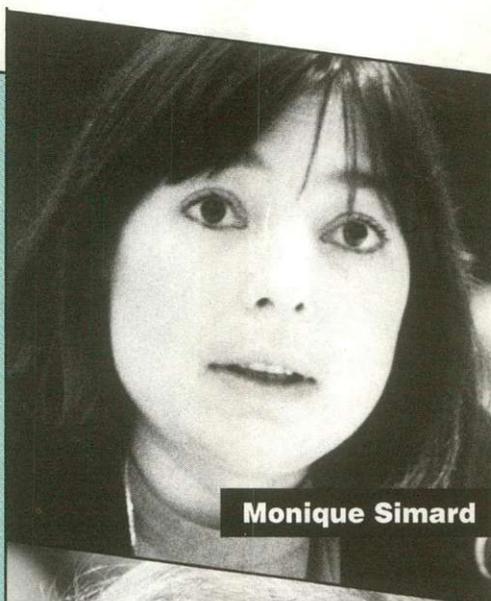


## Le travail en coalition

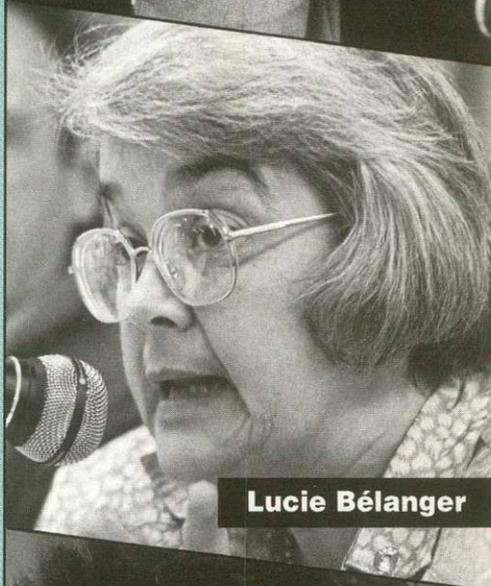
# La nécessité de renforcer les alliances avec les groupes populaires

par Louis-Serge Houle

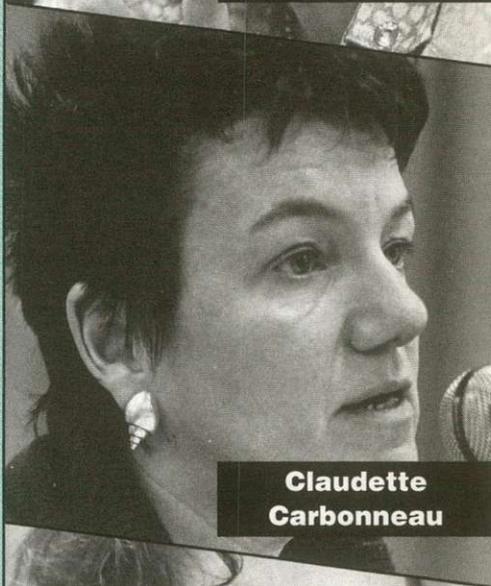
La récession qui s'abat sur le Québec pèse lourd sur la société. L'appauvrissement gagne du terrain partout et agrandit davantage le cercle de ses victimes. Pour contrer l'isolement d'un nombre considérable de personnes, qui sont exclues du marché du travail, et devant les attaques formulées à l'endroit de nos programmes sociaux, le mouvement syndical et les groupes populaires doivent renforcer leurs alliances et construire un nouveau rapport de force. Dans le cadre de la Commission populaire itinérante, qui s'est arrêtée à Montréal le 29 janvier, Solidarité populaire Québec a organisé une table ronde afin de faire le point sur le travail en coalition. Nous vous présentons des extraits de quelques interventions faites sur ce sujet.



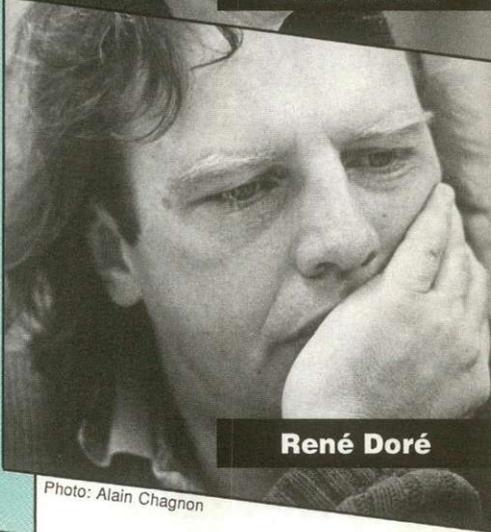
Monique Simard



Lucie Bélanger



Claudette  
Carbonneau



René Doré

Photo: Alain Chagnon

## L'isolement: notre pire ennemi

«La complexité de la réalité à laquelle nous sommes confrontés nous pousse maintenant à tisser des liens entre toutes les causes que poursuivent les groupes populaires et le mouvement syndical. Mais il ne faut pas penser qu'il est facile de travailler en coalition. Et au-delà des grands principes qui peuvent nous inciter à nous unir, il faut faire la preuve, en pratique, que nous pouvons travailler ensemble.

«L'un des principaux problèmes qui se dresse devant le travail en coalition, ce sont les préjugés qui peuvent exister à l'égard des syndicats. Les groupes populaires sont méfiants à l'endroit des syndicats, qui sont assimilés à des organisations de pouvoir. C'est vrai qu'ils disposent de plus de ressources et qu'ils ont un fonctionnement différent des groupes.

«Mais le mouvement syndical ne doit plus se permettre d'être hégémonique à l'égard des groupes populaires. Il faut leur faire de la place et reconnaître ce qu'ils sont et tout ce qu'ils font dans leurs sphères d'activités.

«Il y a actuellement un million de personnes qui est sans travail et qui demeure à la maison. Ces gens, qu'on ne voit plus, se sentent de plus en plus impuissants et en viennent à perdre leur identité. Il importe donc de créer des formes de regroupement pour briser leur isolement. Ce sentiment d'impuissance et cet isolement sont nos pires ennemis.

«Le défi que le mouvement syndical doit relever, c'est de reconnaître ses différences avec les groupes populaires et de travailler avec eux à construire un nouveau rapport de force collectif.»

Ex-vice-présidente de la CSN, Monique Simard est animatrice à la station radiophonique CJMS.

## Créer de nouveaux espaces de démocratie

«Devant la situation sociale et économique, on n'a plus le choix de travailler en coalition. En refusant de considérer cette évidence, on laisse le terrain à ceux qui nous dépossèdent de tout pouvoir politique et à leur modèle de développement. Lors des audiences de la Commission populaire itinérante, organisée par Solidarité populaire Québec, on a senti que la population est plongée dans un défaitisme profond. Ce défaitisme est directement lié au sentiment qu'ont les gens d'être dépossédés de la prise de décisions politiques.

«Il y en a qui profitent de ce sentiment et qui le cultivent pour mieux imposer leur vision du développement social et économique. Ainsi, on a l'impression que seuls des spécialistes peuvent comprendre et participer au processus de prise de décisions. Conséquemment, le cynisme s'installe au sein de la population, qui perd graduellement confiance dans les institutions démocratiques et participe moins à la vie politique.

«C'est ce qui explique en partie la vitalité de certains groupes communautaires qui sont des espaces extraordinaires de vie démocratique, mais qui ne sont cependant pas reconnus comme tel, au même titre que le parlement, les commissions parlementaires, etc. Il s'agit pourtant de lieux où les gens se sont regroupés pour prendre ce pouvoir qui leur échappe.

«Le travail en coalition est une nécessité dans la reconstruction de la vie démocratique et constitue un espace vital pour se redonner un projet politique commun.»

**Lucie Bélanger est coordonnatrice du Bureau de consultation jeunesse.**

## Reconnaître le dynamisme des groupes populaires

«La CSN travaille depuis longtemps avec les groupes populaires. Pensons seulement aux sommets populaires des années 80, aux alliances avec des organisations de femmes, avec des groupes environnementaux et à plusieurs autres. Au moment où certains programmes sociaux étaient remis en question en 1986, comme les programmes d'aide à la famille et la désindexation des pensions de vieillesse, nous avons été parmi les premiers à lancer un appel à la solidarité et à former une vaste coalition à travers Solidarité populaire Québec, qui regroupe aujourd'hui plus d'une centaine d'organismes communautaires et syndicaux.

«Malheureusement, il faut reconnaître que l'importance des coalitions n'est pas encore perçue de la même façon dans toutes les organisations syndicales.

«La défense des intérêts de nos membres déborde le cadre des conventions collectives, et touche les conditions de vie. Il faut donc être conscient de la nécessité d'élargir nos solidarités, d'étendre le réseau des revendications et d'établir un plus grand rapport de force sur les questions sociales.

«Le clivage qui se produit actuellement chez les travailleurs, entre ceux qui détiennent un emploi permanent, ceux qui n'ont qu'un emploi précaire et ceux qui ont été rejetés du marché du travail, risque de provoquer une brisure au plan des solidarités sociales et peut être dévastateur.

«Cette situation, et tous les autres effets de la situation économique, nous oblige à trouver des lieux pour débattre de nos priorités. Il ne faut pas perdre de vue que les groupes populaires possèdent une expertise unique et que leur travail est fondé sur un militantisme et un dynamisme non négligeable.»

**Claudette Carbonneau est vice-présidente de la CSN.**

## Sortir les groupes populaires de l'isolement

«Le travail en coalition est un enjeu et un défi important posés aux organisations populaires et au mouvement syndical. D'emblée, il faut reconnaître que le mouvement populaire est plus difficile à saisir dans son ensemble qu'il ne l'était il y a 20 ans.

«On constate qu'une multitude de groupes, tous plus spécialisés, se sont créés depuis environ 15 ans, intervenant sur tous les aspects des conditions de vie. Cette expansion, qui s'inscrit dans la continuité des décennies précédentes, d'une volonté populaire de prise en charge, de participation, de démocratisation de la société, a eu pour effet de fragmenter ce mouvement communautaire. On ne peut que ressentir un malaise devant ce morcellement qui peut être le signe d'une certaine forme de corporatisme. Ainsi, les groupes populaires ont eu tendance à s'isoler davantage et à ne revendiquer auprès de l'État qu'en fonction de leurs propres intérêts.

«Dans un tel contexte, le travail en coalition se bute à des obstacles majeurs. C'est pourquoi, le défi qui se pose aux groupes (au même titre qu'aux syndicats d'ailleurs) est d'éviter de tomber dans le piège du "chacun pour soi", tout en conservant leur autonomie.

«Car les enjeux de société auxquels nous sommes confrontés nous imposent de travailler en coalition. On ne peut plus envisager de solutions aux problèmes de l'appauvrissement, de l'intégration des minorités, de l'environnement en s'isolant. On ne peut plus envisager l'autonomie sans une certaine forme d'interdépendance entre nous.»

**René Doré est formateur au Centre de formation populaire.**

# LES PROFS EXCLUS?

par Maroussia Kishka

Les enseignantes et enseignants du niveau collégial s'attendent à vivre des changements profonds dans les cégeps, particulièrement dans le secteur de la formation professionnelle.

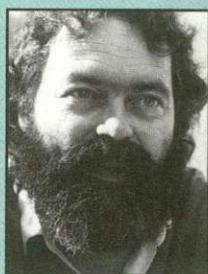
«La Fédération des cégeps voudrait assujettir nos conventions collectives aux besoins des entreprises», de dire le président de la FNEEQ, Denis Choinière.

Mais les professeurs se demandent qui prendra les décisions?

L'inquiétude est d'autant plus grande qu'on assiste à un morcellement de l'éducation, sans même que cela fasse le sujet d'un débat public.

**A**u Québec, ce n'est pas un, mais trois ministres qui se partagent la responsabilité de l'éducation et de la formation. L'enseignement au primaire et au secondaire relèvent du ministre de l'Éducation, Michel Pagé; les cégeps et les universités, de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, Lucienne Robillard; et la formation de la main-d'oeuvre du ministre André Bourbeau. Donc, trois ministres au sein du gouvernement qui naviguent à travers deux courants de pensée dans le domaine de la formation professionnelle, le sujet de l'heure en raison du décrochage scolaire, du taux de chômage élevé et du manque de compétitivité des entreprises. Il y a ceux qui favorisent une formation élargie avec diplôme, comme le propose le ministre Gérard Tremblay, ou encore, ceux qui, comme le ministre Bourbeau, priorisent une formation beaucoup plus pointue pour répondre rapidement aux besoins du marché du travail. Cette dernière tendance semble avoir de plus en plus de poids.

À cela, il faut ajouter des chambardements dans le financement



Denis Choinière

de l'éducation, qui remettent en cause la gratuité. Même si nos impôts servent à payer encore en grande partie le coût de nos systèmes d'enseignement, les compressions budgétaires des gouvernements fédéral et provincial ont ouvert la porte à de nouvelles sources de financement: hausse des taxes scolaires et des frais de scolarité. En effet, après les universités, le gouvernement jongle avec l'idée pour les cégeps.

Car, en même temps qu'on assiste, tant au fédéral qu'au Québec, à une diminution du budget consacré au post-secondaire, on observe une hausse des fonds alloués à la formation professionnelle. Ottawa injecte de plus en plus d'argent dans ce secteur dont une partie va directement aux entreprises. Au Québec, le gouvernement incite le secteur privé à investir dans la

formation de leur main-d'oeuvre, entre autres, par des crédits d'impôt.

C'est ainsi qu'au cégep, de plus en plus de formation sur mesure, faite pour l'entreprise et payée par celle-ci, est donnée sans qu'elle soit reconnue par des crédits ou l'obtention d'un diplôme.



Ce sont des cours dispensés par du personnel payé à la pièce, sans aucune garantie d'emploi. Il ne jouit même pas des conditions de travail minimales qu'ont les autres enseignants et enseignantes de l'éducation aux adultes qui, pour la très grande majorité, ont aussi un statut précaire.

### **Avec ou sans crédits?**

La Fédération des cégeps estime à 200 000 sa clientèle à l'éducation adulte. De ce nombre, 70 000 seulement suivent des cours de niveau collégial donnant droit à des crédits. Dans son rapport « L'éducation des adultes aux cégeps », l'an dernier, le Conseil des collèges, un organisme consultatif, signale qu'il y a un transfert des fonds

vers la formation sur mesure non créditée, en général, une formation très spécialisée, répondant aux besoins immédiats des entreprises et souvent non transférable. On forme donc pour un emploi précis, sans penser que celle ou celui qui suit ces cours devra occuper plus d'un emploi dans sa vie. Mais, pour les cégeps, cette formation sur mesure représente une source de revenu non négligeable puisque les entreprises, qui en font la demande, ou les individus, qui suivent ces cours sur mesure, les paient.

Au secteur régulier, la ministre Robillard a annoncé qu'elle étudie une restructuration du diplôme d'études collégiales en formation technique. Certaines informations, qui circulent dans le réseau, laissent croire qu'on pourrait modifier le régime pédagogique qui prévaut aujourd'hui. Ce régime assure à tous les étudiants et étudiantes une formation générale et polyvalente qui aigüise la capacité d'analyse et l'esprit critique, entre autres grâce à des cours de français, de philosophie et d'éducation physique.

C'est ce qu'on appelle le «tronc commun» aux études collégiales. Or, les professeurs craignent qu'on remette en question ce principe d'une formation générale et polyvalente.

### **Profs de moins en moins consultés**

Le réseau collégial offre 140 programmes de formation technique dans des domaines forts di-

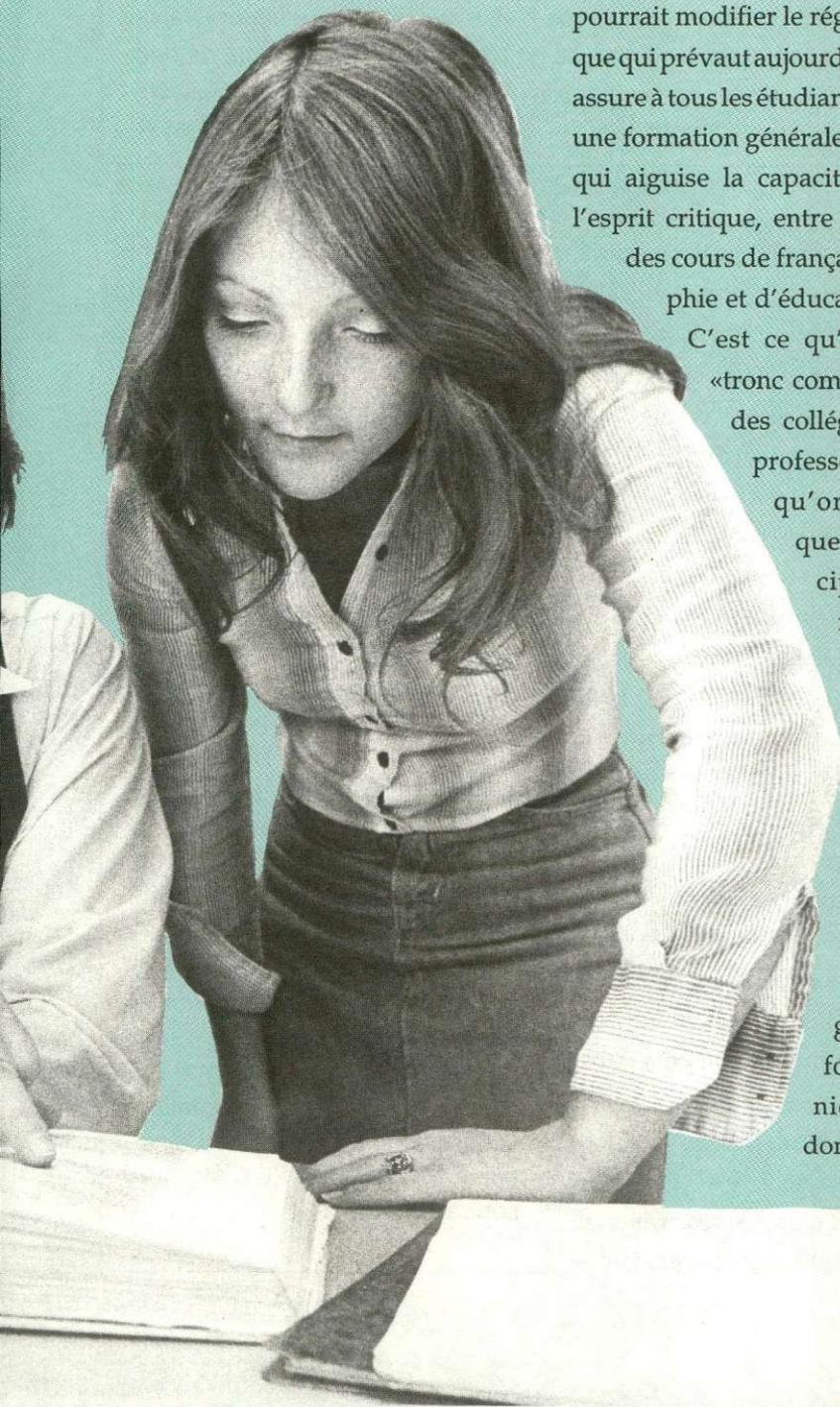
versifiés tels que la santé, l'agro-alimentaire, la foresterie, l'administration, le génie industriel, ou l'aéronautique. Les inscriptions dans ces programmes sont en nette progression, surtout depuis deux ans. Quarante pour cent des jeunes inscrits au cégep le sont en formation technique. Et la plupart d'entre eux, soit au-delà de 80 pour cent, se trouvent du travail dans leur domaine à la fin de leurs études.

Mais alors que les professeurs étaient étroitement associés à la préparation de ces programmes techniques, ils sont de moins en moins consultés sur les modifications à y apporter. La participation des enseignantes et enseignants aux décisions tend à disparaître.

Ainsi, le nouveau programme en électrotechnique a été conçu par un comité d'experts. «Ils ont non seulement déterminé le contenu du programme en collaboration avec des entreprises, mais aussi la méthode pédagogique que les enseignants et enseignantes devront appliquer, de préciser Denis Choinière. Les prof deviennent de simples exécutants. Ils ne sont pas d'accord avec une démarche qui les exclut.»

Au nom du «client à desservir», les enseignantes et enseignants se sentent ainsi de plus en plus mis à l'écart. La tendance est de vouloir assujettir le corps enseignant aux besoins des entreprises, particulièrement à ceux des PME qui privilégient une formation plus pointue, apte à répondre à leurs besoins immédiats, contrairement aux grandes entreprises qui misent sur une formation élargie, au lieu de l'arrimer au milieu du travail.

Or, les enseignantes et enseignants voudraient qu'un plus grand effort soit fait pour resserrer les liens entre eux et les entreprises. Ils voudraient qu'on mise sur leur expertise. «Plutôt que d'être de simples exécutants dont on évalue constamment la tâche, ils devraient être à l'avant-garde des changements à venir, représenter pour



# «*Avant tout, il faut une négociation*»

- Claudette Carbonneau



Claudette Carbonneau

«Après la décennie qu'ils viennent de traverser, il nous apparaît inacceptable de demander à nouveau aux travailleuses et aux travailleurs du secteur public de renoncer à des augmentations acquises par la négociation et de se serrer encore la ceinture pour deux autres années.»

Au moment où *Nouvelles CSN* allait sous presse, le vendredi 14 février, et à quelques heures d'une rencontre avec le président du Conseil du Trésor et les ministres responsables, la vice-présidente Claudette Carbonneau ajoutait qu'encore une fois, c'était le droit à la libre négociation qui était l'objet d'une attaque gouvernementale. Les questions de rémunération sont importantes, mais il y a aussi tous les autres aspects qui concernent l'organisation du travail. Avec les transformations profon-

des qui touchent les différents réseaux, il est urgent de s'attaquer à l'ensemble de ces questions et c'est par la négociation que cela doit se faire, estime-t-elle.

«Nous allons les écouter aujourd'hui; nous allons par la suite aller consulter notre monde, après avoir analysé la situation», a commenté la responsable des négociations à la CSN.

Cette dernière comptait rappeler au Conseil du Trésor les décrets de 82, la loi 37 qui, en 85, réduisait à une année sur trois le droit de négocier les salaires, le bras de fer de 89 et la prolongation de six mois de la convention collective, acceptée en 91.

La veille de la rencontre, la Presse canadienne, citant un «haut responsable au Conseil du Trésor», faisait état de la volonté du gouvernement de prolonger de deux ans les conventions, avec des hausses salariales inférieures à 3 pour cent.

**M.R.**

les entreprises des personnes-ressources sur lesquelles elles peuvent s'appuyer, de dire Denis Choinière. Les professeurs voudraient avoir la possibilité de pouvoir se perfectionner beaucoup plus qu'ils ne peuvent le faire actuellement, et de suivre des stages en entreprises.

## Concurrence entre établissements

Mais au secteur collégial, les visées patronales ne s'articulent pas autour d'une volonté de renforcer l'expertise des enseignantes et enseignants et leur participation pour améliorer la performance du réseau. Les gestes posés tendent à minimiser leur rôle dans la révision des programmes, en plus de se traduire par de nouveaux critères d'évaluation de la qualité de l'enseignement dans le but d'accroître la concurrence entre les établissements d'enseignement collégial.

Les sommes allouées au perfectionnement représentent moins de 0,7 pour cent de la masse salariale. Des

ressources tellement insuffisantes qu'elles n'arrivent même pas à couvrir la hausse des frais de scolarité à l'université. La situation est encore plus difficile pour ceux et celles qui vivent dans les régions éloignées des grands centres puisqu'en plus des frais de scolarité, il faut prévoir les coûts de transport et d'hébergement. Il est courant que les professeur-es paient de leur propre poche une bonne partie de leur perfectionnement.

Lors des décrets de 1982, le gouvernement a coupé dans cette enveloppe budgétaire et allègue, depuis, que les enseignantes et enseignants n'ont pas à se plaindre puisqu'ils en reçoivent plus que les autres salariés des secteurs public et parapublic.

Cependant, dans son discours, le gouvernement incite les entreprises à accroître leurs investissements dans la formation et le perfectionnement de la main-d'oeuvre pour qu'elle soit plus performante et apte à faire face aux changements technologiques. Mais ce discours ne tient plus lorsque les syndi-

cats demandent à l'État d'être le premier à donner l'exemple. Pour le président de la FNÉEQ, cela donnerait pourtant de meilleurs résultats que les contrôles qu'on établit actuellement. On a encore beaucoup de chemin à faire pour en arriver là.

## Erratum:

Dans l'article "Des enjeux communs dans le public comme dans le privé", paru le 17 janvier, dans *Nouvelles CSN*, une erreur s'est glissée en ce qui a trait au règlement intervenu dans les secteurs public et parapublic au Québec, au printemps dernier. Les syndicats n'ont pas rouvert leurs conventions collectives qui venaient à échéance en décembre dernier. Ils ont accepté un prolongement des conventions collectives de six mois avec un gel des salaires. Au 30 juin 1992, une augmentation salariale de 3% s'appliquera, ainsi que le forfaitaire de 1% prévu aux contrats de travail.

## DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN-D'OEUVRE

### Encore un peu plus, monsieur le ministre

**C**raignant que le cadre actuel du projet de loi sur la création de la Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre ne condamne celle-ci à un fonctionnement hyperbureaucratique, la CSN demande au ministre Bourbeau d'en élargir les pouvoirs et la composition.

Le gouvernement devrait plutôt se garder le pouvoir de désavouer les initiatives de la société que de les faire dépendre de son approbation, croit la CSN. Pour mieux rencontrer les objectifs poursuivis par la création de cet organisme, la CSN estime nécessaire l'arrivée d'une quatrième partie en ajoutant trois sièges au conseil d'administration pour les groupes de femmes, les jeunes et les communautés culturelles.

En ce qui a trait aux sociétés régionales qui remplaceront les CFP, il faudra s'assurer que les droits des salariés des CFP soient respectés et qu'elles demeureront des entités juridiques capables d'instaurer et d'adapter des programmes qui répondent à leurs spécificités.

La CSN souhaite que le ministre se compromette sur des mesures vigoureuses touchant le développement de la main-d'oeuvre, notamment en obligeant les employeurs à investir 2% de leur masse salariale dans la formation, en exigeant la transférabilité des programmes d'un employeur à un autre, et en exigeant que ceux-ci soient sanctionnés par une institution publique d'enseignement.

T.J.



Photo: Alain Chagnon

On aperçoit à gauche Michel Fortin, président du syndicat de Donohue, à Clermont, lors d'une manifestation devant les bureaux de l'Association des producteurs de pâtes et papiers, en novembre dernier.

## CLERMONT

### Redresser? Oui... si c'est pour l'emploi

**L**a papetière Donohue a subi des pertes de \$58 millions en 1991, dont \$52,1 millions dus à des postes extraordinaires, soit l'usine de Matane et la liquidation des actifs de Robert Maxwell, décédé il y a quelques mois.

Mais les travailleurs de Clermont n'ont pas du tout le goût de payer ce coût. Et c'est pourquoi le "plan de redressement" que leur a présenté la direction a été rejeté en assemblée générale, dans une proportion de 94%.

Pour le président du syndicat affilié à la FTPF, Michel Fortin, la stratégie de Donohue visait essentiellement une réduction des acquis de la convention collective signée en avril 91. Voulant assumer ses responsabilités au plan de l'emploi, le syndicat avait au préalable proposé à la compagnie une récupération de \$1,6 million, entre autres par le report de la hausse salariale prévue. Donohue a refusé ce plan.

Les syndicats de la FTPF ont par ailleurs décidé le 4 février que dans les circonstances, les demandes des papeteries ne devaient pas être prises en considération.

T.J.

M.R.

## VARENNES

### Fermeture

**U**ne soixantaine de travailleurs de la métallurgie vont être mis à pied, le 30 avril prochain, lorsque l'usine de la compagnie Allbright et Wilson, une filiale de Teneco du Canada, cessera ses opérations de production, à Varennes, sur la rive sud de Montréal. Les quelque 85 employés membres du syndicat CSN affilié à la Fédération de la métallurgie auront droit à une prime de séparation et à des bonifications du régime de retraite pour les personnes âgées de 60 à 65 ans et pour celles de 55 à 60 ans.

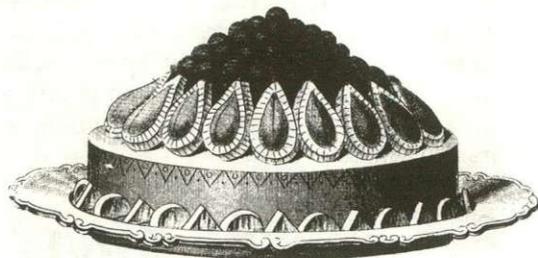
Il y a deux ans, l'usine avait réduit sa production à 10,000 tonnes par année, par la fermeture d'un des deux fours. Pour le président du syndicat, Christian Côté, la fermeture est difficile à accepter. «On s'attendait à une réduction de production et à des mises à pied, non à une fermeture aussi rapide. Il n'y a plus de marché pour le phosphore».

Une vingtaine d'employés resteront en poste pour une durée d'environ deux ans, afin de démanteler l'usine et de travailler à la dépollution du site où se trouvent des montagnes de résidus et des boues enfouies dans des trous transformés en étangs. Luc L.

## ANNIVERSAIRE

### La fête au Quatre Saisons

**T**out le syndicat des travailleurs et des travailleuses de l'Hôtel Quatre Saisons à Montréal était en fête le 24 janvier dernier. Avec raison, le syndicat soulignait ses dix années de militance avec la Fédération du commerce et la CSN. Ce syndicat, qui a été de 1976 à 1981 affilié au local 31, a joint les rangs de la CSN en septembre 1981. Cette



arrivée, rappelons-le, correspond à la vaste offensive qu'a menée à cette époque la CSN pour représenter les travailleuses et les travailleurs de l'hôtellerie. Le syndicat des travailleurs et des travailleuses de l'Hôtel Quatre Saisons, de concert avec les autres syndicats des grands

hôtels de Montréal, a toujours fait preuve d'un grand leadership dans la négociation coordonnée des conventions collectives. Joyeux anniversaire et longue vie à ce syndicat à l'intérieur de la CSN et de la Fédération du commerce.



## LE FRANÇAIS AU TRAVAIL ÇA S'IMPOSE

### Le vocabulaire des conventions collectives

L'Office de la langue française a procédé, le 5 février, au lancement du *Vocabulaire des conventions collectives*. Ce vocabulaire français-anglais comprend près de mille termes généralement utilisés dans la rédaction des conventions collectives, ainsi qu'un grand nombre de notes explicatives. Ce lexique a été élaboré dans le souci d'uniformiser la terminologie des conventions collectives qui, rappelons-le, contiennent de nombreux anglicismes. De plus, ce travail était essentiel puisque la Charte de la langue française prévoit que les conventions collectives et leurs annexes doivent être rédigées en français.

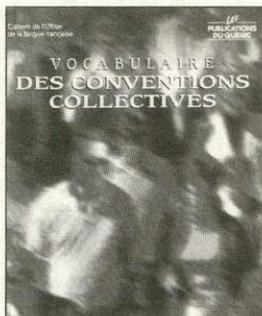
Depuis quelques années, de nombreux syndicats ont fait des efforts pour améliorer la qualité du français dans les conventions collectives. Ce travail, bien qu'ardu, était nécessaire. Historiquement, la réalité des relations de travail au Québec a fait en sorte que certaines conventions collectives, auparavant rédigées en

anglais, ont conservé dans leur traduction bien des termes anglais ou des anglicismes. Avec ce lexique, c'est ce travail d'implantation terminologique française qui pourra se poursuivre, car il facilitera l'accès à de nombreuses expressions couramment utilisées dans les conventions collectives. D'ailleurs, ce lexique a été élaboré avec l'appui de personnes oeuvrant depuis plusieurs années dans le domaine des relations de travail.

Comme l'écrit Marcel Pepin en préface de ce lexique: «Tous les efforts faits pour améliorer l'usage de la langue française au Québec n'auraient pas beaucoup de sens si le milieu de travail était ignoré. Il est bien connu que franciser le milieu de travail n'est pas une mince tâche. Pendant si longtemps, nous avons toléré l'utilisation des termes anglais à tel point que souvent le mot français était inconnu. Les communications verbales et écrites dans les usines, surtout les plus grandes, se faisaient en anglais. On sait qu'il y a amélioration mais il y a encore place pour aller beaucoup plus loin».

Vous pouvez vous procurer le *Vocabulaire des conventions collectives* en librairie ou aux Publications du Québec au prix de \$9,95.

J.R.



### PROMOTION DU FRANÇAIS

## La CSN recevra une subvention de \$25 000

La CSN recevra une subvention de \$25 000.00 du gouvernement du Québec, dans le cadre du programme de soutien financier à la promotion du français dans les entreprises. C'est ce qu'a annoncé en conférence de presse, le 10 février, le ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française, Claude Ryan.

La CSN avait déjà obtenu une telle subvention en 1990. Cette subvention lui avait permis de mettre sur pied un projet pilote de formation linguistique pour une vingtaine de travailleuses et travailleurs allophones du Centre Sheraton à Montréal. Compte

tenu du succès qu'a connu ce projet, les parties ont d'ailleurs convenu de poursuivre cette formation linguistique au Centre Sheraton.

Avec cette nouvelle subvention, la CSN pourra mettre sur pied d'autres projets semblables dans le secteur de l'hôtellerie à Montréal, où se retrouvent plusieurs travailleuses et travailleurs allophones.

Ce programme de soutien financier à la promotion du français dans les entreprises est doté d'un budget annuel de quelque \$400 000.00.

J.R.

### LIBRE-ÉCHANGE

## Session de formation en mars

Pour en savoir plus sur les conséquences du traité de libre-échange entre les États-Unis et le Canada et sur le projet de libre-échange Canada-États-Unis-Mexique, la Coalition québécoise sur les négociations trilatérales (dont la CSN est membre) tiendra une session d'information et de réflexion sur les enjeux en cause, le vendredi soir 6 mars et le samedi 7 mars, à la salle Z-300 de l'immeuble principal de l'Université de Montréal (entrée principale, rue Édouard-Montpetit, à l'angle de Louis-Collin, station de métro Université de Montréal).

La session portera également sur les projets alternatifs de développement qui pourraient correspondre aux attentes et aux besoins des intéressés, tant au Québec qu'aux États-Unis et au Mexique. Les personnes-



ressources proviennent des milieux syndicaux, communautaires et universitaires.

Il n'y a pas de frais d'inscription et un repas à prix modique

sera servi sur place, le samedi midi. Pour plus d'information, téléphoner au (514) 598-2098.

Luc L.

### ESTRIE

## On discute économie

Une quarantaine de syndicats du Conseil central de Sherbrooke étaient présents à l'assemblée générale organisée dans le cadre de la tournée provinciale de l'exécutif de la CSN, portant sur la situation économique et sur une

fiscalité plus juste et équitable. Lors de cette assemblée, il a été notamment question du secteur du papier, qui fait face actuellement à de nombreuses difficultés. Dans cette région, des centaines de membres affiliés à la CSN oeuvrent dans ce secteur d'activité représenté par des compagnies comme Kruger à Bromptonville, Domtar à Windsor et Cascades à East-Angus.

J.R.

ROUYN

## Gains à la Caisse pop

Lors du renouvellement de leur convention collective, les 96 travailleuses et travailleurs de la Caisse populaire de Rouyn-Noranda ont amené la partie patronale à retirer deux demandes importantes comportant des reculs sur l'ancienneté et sur les plages horaires fixes.

Question gains, le syndicat a obtenu une hausse de salaire de 6,32% la première année et de 5% pour les deux autres, la réduction des écarts salariaux, une ouverture intéressante concernant les congés autofinancés, la libération pour la préparation des négociations, et une légère amélioration des congés de maternité.

Le syndicat a dû recourir aux grands moyens pour forcer l'employeur à négocier sérieusement. En décembre et janvier, les salariées avaient exercé des moyens de pression légers. Le 9 janvier, ils effectuaient un arrêt de travail de trois heures. Enfin, le 14 janvier, ils rejetaient à 91% les offres finales et globales de l'employeur et optaient pour la grève générale illimitée. L'entente de principe a été entérinée à 73% le 28 janvier.

L.L.

SAFETY SUPPLIES

## C'est non au gel des salaires

Parmi les 300 employés de Safety Supplies, un distributeur de produits de sécurité qui a des bureaux dans plusieurs villes canadiennes, seuls les 22 travailleurs syndiqués de Montréal ont vu leurs salaires augmenter au début de l'année. Voulant profiter de la recession qui sévit, les dirigeants de cette entreprise ont envoyé une missive à tous leurs bureaux, en novembre, recommandant le gel des salaires pour la prochaine année.

Le gérant de la succursale de Montréal a donc présenté

une proposition au syndicat affilié à la Fédération du commerce, qui remettait en question la hausse salariale de 5% prévue



pour le 1er janvier, qui avait été négociée. Réunis en assemblée générale, les membres ont refusé la demande de l'employeur en se disant toutefois disposés à reconsidérer leur position si ce dernier démontrait que l'entreprise est en réelle difficulté financière et que le gel assurerait la viabilité de l'entreprise.

Curieusement, les syndiqués n'ont plus jamais entendu parler de cette proposition par la suite et ont vu leurs salaires augmenter comme prévu en janvier.

L.-S. H.

GRANBY

## Création d'une table de concertation

C'est sous le thème *Granby, acteur de son développement* que se sont réunis les membres de divers groupes populaires, syndicaux et patronaux de la région de Granby à la fin du mois de janvier.

Bien que les organisations syndicales aient été écartées au point de départ de l'organisation, la majorité d'entre elles, dont la CSN, ont tout de même décidé de participer à ce colloque où des thèmes aussi majeurs que la formation de la main-d'oeuvre, les nouvelles formes de gestion du travail et le développement économique étaient traités.

Au cours de ce colloque, les organisations syndicales ont centré leurs interventions sur l'importance de former une table de concertation avec une participation égale du monde industriel, syndical et populaire. Les participants au colloque ont convenu de créer une telle table qui devrait voir le jour

d'ici deux mois. On y discutera de création d'emplois, de développement industriel de formation continue pour les travailleurs, etc.

Rappelons que la région de Granby a été durement touchée par les deux dernières crises économiques, car son économie est axée sur le secteur manufacturier traditionnel, largement en perte de vitesse.

J.R.

MAGOG

## Grève de 24

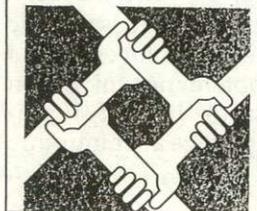
Pour appuyer leur négociation, la vingtaine de travailleurs d'Autobus Magog a exercé un premier débrayage de 24 heures le 4 février. Cette journée de débrayage a suivi la dernière rencontre de négociation qui n'a rien donné de concret. D'ailleurs, pour une troisième fois, les membres du syndicat ont rejeté à plus de 60%, par scrutin secret, les dernières offres patronales.

Pour le moment, aucune autre rencontre de négociation n'est prévue. Le syndicat évalue actuellement la possibilité de déclencher une grève générale; en effet, il semble que ce soit le seul langage que l'employeur comprenne. Rappelons que le syndicat détient un mandat pour déclencher une telle grève.

J.R.

**GRANBY**  
**ACTEUR**  
**DE SON**

**DÉVELOPPEMENT**



**NON**  
**AU TRAVAIL**  
**QUI REND**  
**MALADE**

# BIENVENUE

## LAC ST-JEAN

Les travailleuses et les travailleurs de Fin Gourmet, une des cinq entreprises qui composent le magasin Consomat d'Alma, ont obtenu l'accréditation de leur syndicat qui sera affilié à la Fédération du commerce. Nous saluons l'arrivée de ces nouveaux membres qui s'ajoutent à celles et ceux de trois des autres employeurs qui fournissent ce marché d'alimentation.

## SUD-OUEST

Les cols blancs de la municipalité de St-Thimothée et les employés du centre spor-

tif de cette localité située sur le territoire du Conseil central du Sud-ouest québécois ont obtenu leur accréditation syndicale. Ces 18 nouveaux membres sont affiliés à la Fédération des employé-es de services publics.

## ST-HYACINTHE

De leur côté, les 25 employé-es à temps partiel du Supermarché Vic Dufault de St-Hyacinthe ont déposé une demande d'accréditation auprès du commissaire du travail pour joindre les rangs du syndicat en alimentation de St-Hyacinthe. La requête doit être entendue vers la fin du mois de mars.

## LIMOUSINES

### Permis révoqué

Nouvelle étape dans le dossier du service de limousines de l'aéroport de Dorval, alors que la Commission des transports du Québec vient de révoquer le permis que détenait la compagnie Limousines Mont-Royal pour ce service. L'entreprise a reconnu devant le tribunal qu'elle ne disposait plus que d'un seul véhicule enregistré alors

que le permis était valide pour 92 limousines. Les deux syndicats des chauffeurs et des employé-es de bureau de cette entreprise voient donc couronnées leurs démarches en vue de faire annuler ce permis, dont la compagnie n'honorait plus les exigences pour le contrat de Dorval, depuis la mi-avril 1991. Les syndicats, qui ont formé une coopérative, poursuivent donc leur efforts pour obtenir ce contrat et redonner à la clientèle de l'aéroport un service de qualité. Luc L.

## SANTÉ

### Aborder les vrais problèmes

Arrêtons de défaire à la pièce des instruments collectifs et abordons donc les vrais problèmes du financement des services sociaux et de santé: la politique fiscale régressive et les coûts additionnels occasionnés par la diminution des transferts fédéraux au gouvernement québécois. C'est ce qu'a soutenu la CSN en commission parlementaire.

Il n'y a pas de perte de contrôle sur les dépenses publiques dans la santé et les services sociaux, dit la CSN. Celles-ci devraient même progresser à un rythme légèrement supérieur à l'accroissement de la richesse collective en raison du vieillissement de la population.

La CSN a réitéré son parti pris pour un régime universel, accessible et gratuit parce qu'il traite les person-



nes sur un même pied d'égalité. Elle constate toutefois un grand déséquilibre entre les sommes consacrées aux soins curatifs et celles destinées aux programmes de prévention. Les privilèges consentis à la profession médicale empêchent l'utilisation rationnelle et efficiente des ressources. La CSN propose que d'ici 10 ans, au moins la moitié des médecins soient rémunérés à salaire. Elle suggère aussi une révision de la loi médicale pour permettre aux infir-

mères, infirmières-auxiliaires, sages-femmes, techniciennes médicales, psychologues et professionnelles des médecines alternatives de poser certains actes qui sont la chasse-gardée des médecins. Par ailleurs, la CSN s'oppose à la création d'une caisse gouvernementale autonome pour les services de santé, estimant que ce fonds aura tôt fait de se transformer en une sorte de mutuelle d'assurance pour les services de santé.

T.J.

## LAVAL

### Lock-out chez Hymac

Malgré des salaires pour trois ans, réduction de la semaine de travail de 40 à 37 heures et demie, sans compensation et modifications à la baisse des conditions de travail et de la convention collective sont autant de demandes patronales que les 140 employé-es de la compagnie Hymac de La-

val se sont fait offrir par leur employeur au moment où il les a mis en lock-out, le 29 janvier dernier.

Par surcroît, l'entreprise aurait été achetée par un consortium norvégien, transaction qui doit faire l'objet d'une ratification au cours des prochaines semaines.

Les syndiqué-es se retrouvent donc face à plusieurs assauts de leur employeur qui a obtenu une injonction pour limiter le picketage au minimum.

Luc L.

## SOLIDARITÉ

### MERCI!

Un syndicat sur quatre de la CSN a versé un don de \$10 au fonds de grève des employées des Reliures Caron-Létoir du Conseil central des Laurentides. Les grévistes, qui ont obtenu un règlement à la fin d'octobre, ont ainsi reçu un appui de \$5,280. Elles remercient grandement tous les syndicats qui les ont appuyées.

# URGENT

## BESOIN D'ARGENT

CAMPAGNE DE FINANCEMENT 1992

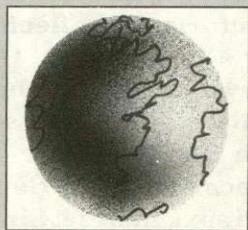


La Société canadienne  
de la Croix-Rouge  
Division  
du Québec

## SOMMET «VERT»

## Vers un nouvel ordre écologique?

Tous souhaitent qu'à l'occasion du Sommet de la terre en juin, à Rio de Janeiro, se profile un nouvel ordre écologique mondial. Cette conférence des Nations unies pour l'environnement et le développement (CNUED), tant attendue, risque toutefois de décevoir. Les pays du Nord continuent de parler de développement durable, ou «sustainable», là où d'autres en sont encore au système D (pour dette). Si l'on en croit les échos provenant de la conférence qu'ont tenue 800 ONG (organisations nongouvernementales) en décembre à Paris, une difficulté de taille se présente du fait de la position «dogmatique» de la délégation américaine. Selon Bella Abzug, militante féministe et écologiste, l'Amérique ne semble pas disposée à admettre que la plupart des problèmes de la planète proviennent de la surconsommation dans le Nord et fait souvent la sourde oreille à l'appel au partage équilibré des ressources.



«Le sous-développement du Sud est un pendant du développement du

Nord», écrit la Sénégalaise Aoua Bocar Ly dans un bulletin de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI). M<sup>me</sup> Ly voudrait bien que partout les femmes soient libres d'autogérer la reproduction; elle met en doute la sagesse des programmes d'aide qu'isolent les pays en développement de lutter pour abaisser le nombre des naissances... pour aboutir tôt ou tard au problème du vieillissement que connaît le Nord.

Le mois prochain, à New York, se présente l'ultime occasion de rectifier le tir, s'il y a lieu. La dernière conférence préparatoire à ce sommet de Rio doit en effet donner lieu à des arbitrages et à des négociations. Verra-t-on les pays riches dégager des dollars ou des yens - neufs pour que les grandes considérations sur une Charte de la Terre ne demeurent pas lettre morte, une fois éteint ce carnaval un peu spécial dans un pays souvent blâmé pour l'exploitation de ses forêts tropicales? La planète est en jeu, comme dit un slogan. Il faut que les humains ordinaires élèvent la voix et que l'on entende un autre refrain que celui des technocrates pour la sauver, cette terre.

Clément Trudel

## DU CÔTÉ DE MANILLE

## La base américaine de Subic Bay... restera ou restera pas!

Aux Philippines, douze sénateurs ont voté contre le renouvellement du bail de la dernière base américaine, celle de Subic Bay, qui devra normalement être évacuée à la fin de 1992. On se rappelle que la base de Clark, dans le même pays, a été abandonnée l'an dernier quand le volcan Pinatubo a fait des siennes. Ces deux bases couvraient une superficie de plus de 120 000 hectares, comparable à l'île de Singapour; elles pourraient, disent les patriotes philippins, aider à résoudre le problème agraire si on les recycle! Sans parler de l'exercice réel de la souveraineté philippine sur des terres qu'un premier bail, en 1947, offrait pour une durée de 99 ans aux Américains.

Oui mais... les élections présidentielles se

déroulent en mai dans l'archipel philippin. Qu'advient-il si, comme le prévoient certains Philippins de la diaspora, c'est un candidat pro-américain qui l'emporte, Enrile Ramos par exemple? Il y aura au moins sept candidats en lice, dont un cousin de la présidente Corason Aquino, Eduardo Cojuangco. Le vainqueur acceptera-t-il l'argent américain pour mieux relever le pays des cendres répandues par le Pinatubo, ou s'inspirera-t-il de la Thaïlande qui, après avoir renoncé aux bases américaines sur son sol, ne s'en porte pas plus mal?

Le sénateur Aquilino Pimentel trouve bien culottés les Américains de vouloir réduire le loyer à \$203 millions par an, sauf pour la première année: \$363 millions,

alors qu'ils y vont à coup de \$7 milliards pour la réduction de la dette de leurs amis égyptiens et de \$17,5 milliards pour la Pologne. Le son de cloche favorable au maintien de Subic Bay a été donné par le sénateur Neptali Gonzales qui est reconnaissant à Washington de militer pour que Manille obtienne en cinq ans \$10 milliards en prêts pour rajuster son économie convalescente.

Washington doit tenir compte de la réduction des tensions dans le monde. Reste à savoir si les États-Unis ne manoeuvrent pas pour conserver coûte que coûte la base de Subic et la ville-bordel d'Olongapo qui a encore vu se gonfler le flux de prostituées depuis que la base de Clark a été envahie par la larve.

PALESTINE  
INTIFADA

Il y a plus de quatre ans qu'a été déclenchée la révolte des pierres (Intifada) dans les territoires palestiniens occupés par Israël. Selon le bulletin de l'Aide médicale pour la Palestine, en quatre ans il y a eu 995 morts dont le quart sont des enfants de 16 ans et moins, plus de 15 000 détentions administratives, 66 expulsions (au 9 décembre 1991), 2114 maisons démolies ou scellées et 120 000 oliviers et arbres fruitiers déracinés, sans parler des

nombreuses terres confisquées!

De telles statistiques prouvent que les négociations amorcées pour le retour de la paix dans cette région ne sont pas superflues. Il y a des élections anticipées le 23 juin en Israël et, à ce jour, on ne semble pas prévoir un adoucissement de la position des faucons qui entourent Shamir quant à l'intensification du peuplement, par des colons juifs, de terres revendiquées par les Palestiniens. Que celui qui possède la solution se lève! Cette Terre Sainte, plutôt maudite quant à moi, en a bien besoin.

C.T.



## Carole Laure Carole Laure Carole Laure Carole Laure Carole Laure

Avec ce deuxième disque en moins de deux ans, son sixième au total, **Carole Laure** est en voie de faire taire tous ses détracteurs, ceux qui la considèrent davantage comme une actrice qui chante que comme une véritable interprète. Déjà, avec *Western Shadow*, ses interprétations de classiques de country, bien servies par les arrangements de son compagnon de vie **Lewis Furey**, avaient laissé paraître une voix douce et sensuelle, à l'image de cette femme d'ailleurs. Bien que légèrement plus rock, *She Says Move On* évolue dans le même climat que l'album précédent.



### Des gros noms

Ce dernier fait d'ailleurs partie d'une brochette de très bons artistes qui collaborent au disque, dont le batteur de Sting et de Peter Gabriel, **Manu Katché**, l'ingénieur de son de Mick Jagger et des Eurythmics, **Emmanuel Guillot**, en plus de **Paul Brochu** et d'**Alain Caron** du groupe de jazz **Uzeb**, des voix des frères **Groulx**, des guitaristes de **Rick Haworth** et de **Jean-Marie Benoît** et de l'harmonica de **Jim Zeller**. Le résultat est très bon, et même supérieur à son disque précédent. Sans rien enlever au travail du tandem **Laure-Furey**, il aurait été difficile d'arriver à un mauvais résultat avec tous ces grands

**Carole Laure** nous propose ici de belles balades, composées encore une fois par **Lewis Furey**, à l'exception de *Purple Haze*, de **Jimi Hendrix**, qu'elle avait présenté lors de sa tournée. Cette reprise, disons minimaliste, de l'un des plus grands succès du hard rock, surprend par ses arrangements et dégage une atmosphère étrange, presque psychédélique, surtout grâce à la trompette de **Tiger Okoshi**.

noms. Sur *She Says Move On*, on voit que la chanteuse (car il faut maintenant la considérer comme telle) a su profiter de l'expérience qu'elle a acquise au cours des derniers mois.

Outre *She Says Move On* et *Mirage Geisho*, toutes les pièces du disque sont en anglais, ce qui a lieu de surprendre puisque **Carole Laure** a chanté des traductions de succès américains sur *Western Shadow*. **L.-S. H.**

## Pierre Flynn

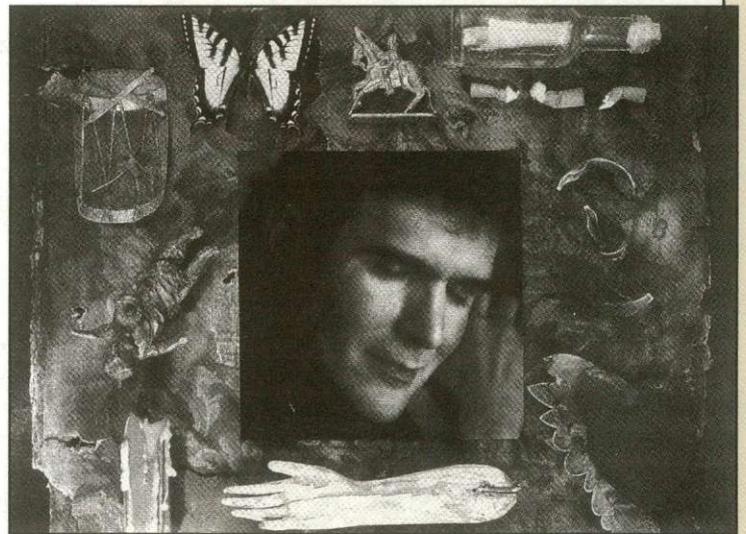


Les plus jeunes le connaissent comme un excellent interprète qui a produit un bon disque en 1989 (*Sur la route*) et comme celui qui a été l'idole de **Rock** dans la série télévisée du même nom, racontant l'histoire assez difficile de deux jeunes fugueurs et des moyens qu'ils prennent pour subvenir à leurs besoins. Les plus vieux savent de lui qu'en plus d'être un très bon claviériste, **Pierre Flynn** a été le leader de l'un des meilleurs groupes québécois qui a fait la pluie et le beau temps durant les années soixante-dix.

Tout comme son disque précédent, *Jardins de Ba-*

*bylone*, paru il y a quelques semaines, est différent de la production d'**Octobre**. Plus question de longues envolées du genre de *L'autoroute des rêves*, alliant rock progressif et jazz. On sent tout de même l'envie de se laisser aller à quelques passages plus jazzés, mais ces moments sont surtout perceptibles dans les accompagnements.

**Pierre Flynn** offre de beaux textes: carnets de voyage (*Lettre de Venise*), regard froid sur l'Occident matérialiste (*Jardins de Babylone*), nostalgie des années soixante (*Où est le vent*), amour (*En cavale*). Le disque comprend aussi une composition de **Gerry Boulet**, *Le chemin des*



*coeurs volants*, qui est une occasion pour **Flynn** de rendre un bel hommage au regretté rocker.

Sur *Jardins de Babylone*, il se fait accompagner par une section de cuivres très efficace avec les **Jean-Pierre Zanella**, **Colin Biggin** et **Richard Beau-**

**det** au sax et **Laflèche Doré** à la trompette. On retrouve également **Michel Donato** à la contrebasse, **Alain Lamontagne** à l'harmonica, **Réjean Bouchard** aux guitares et **Lina Boudreau** et **Loulou Hughes** aux chœurs.

**Louis-Serge Houle**

## Talons trop hauts... pour Pedro

Talons aiguilles, un film de Pedro Almodóvar, avec Victoria Abril, Marisa Paredes et Miguel Bosé.

**J**e le dis d'entrée de jeu: je suis un inconditionnel de Pedro Almodóvar. Après Fassbinder, c'est le cinéaste marginal le plus original. Depuis la mort de Franco, il représente le meilleur produit culturel à sortir d'Espagne.

Tous ses films ont des points communs: castrés par l'importance de la famille, la religion et une éducation sévère, ses personnages s'éclatent. Il y est toujours question de sexe, de drogue, de travestis. Il y a souvent un meurtre qu'on cherche à élucider en se perdant dans plusieurs pistes. L'histoire a très peu d'importance. On jurerait un épisode de *Dynastie* ou — encore plus kitch — une mauvaise émission de *L'Or du temps*. Après quinze minutes, on n'en peut plus, on pense s'être trompé de salle. Puis, c'est comme si Rock et Belles Oreilles avaient joué avec les feuilles du scénario: voilà que la plus jeune de la famille est une travestie, la grand-mère, une pusher, etc.

De 1984 à 1986, Almodóvar ré-



alise coup sur coup *Qu'ai-je fait pour mériter ça?*, *Labyrinthe des passions*, *Matador*, *La loi du désir*, puis son film le plus achevé *Femmes au bord de la crise de nerfs*, avec Carmen Maura, son actrice fétiche, qui lui vaut une nomination pour l'Oscar du meilleur film étranger.

Depuis, seulement deux films mineurs avec Victoria Abril, l'actrice chou-chou des Espagnols, *Attache-moi* et *Talons aiguilles*. Pourtant excellente comédienne, Abril est incapable de jouer du Almodóvar et, au-delà de la pose de roman-photo, d'avoir quelque étincelle dans le regard.

*Talons aiguilles* n'est pas un grand Almodóvar. En raffinant son style visuel, le scénario de Pedro en prend un coup. Allez tout de même le voir pour connaître ce cinéaste, plus près de Bunuel que de Saura.

Vous irez par la suite louer ses autres films, disponibles sur vidéo. Sinon, vous pouvez vous rabattre sur son premier roman qui vient de paraître: *Patty Diphusa, la Vénus des lavabos*.

M.T.

OVIDE MERCREDI...



## LECTURE

### Chambre d'invité

**N**icole de la Chevrotière est venue à la littérature sur le tard et c'est fort dommage.

Originaire de Rivière-du-Loup, elle a longtemps travaillé comme infirmière dans les postes isolés d'Abitibi avant de prendre sa retraite et la plume. De toute évidence, cette expérience de vie singulière a richement coloré les récits qui meublent *Chambre d'invité*, un recueil de quinze nouvelles publié chez Quinze et qui s'est mérité le Prix Angéline Berthiaume-Du Tremblay (pour les 60 ans et plus) du concours La Plume d'argent.

L'ouvrage possède en effet des qualités exceptionnelles, dont la moindre n'est pas cette rare maîtrise tranquille de son outil de travail, la langue française, qui permet à l'auteure de nous entraîner avec douceur dans son univers tout en nuances. Point de grandes métaphores alambiquées ici. Le style et le rythme sont sobres, le ton est reposant, le vocabulaire est tout aussi précis que riche, mais sans jamais tomber dans le m'as-tu-vu, les images

qu'il évoque sont limpides et l'on peut quasiment dessiner le contour des émotions qu'il décrit. C'est rafraîchissant de nos jours où plusieurs cachent leur ignorance véritable du français derrière un style lourd et des mots pas-separtout qui ne veulent finalement rien dire d'autre que ce qu'ils sont incapables d'exprimer clairement.

Richesse aussi des personnages qui prennent ainsi chair sous nos yeux et dont on imagine aisément que l'auteure ait pu les connaître réellement dans cette lointaine Abitibi parsemée de solitudes. Ce ne sont pas des héros; que de simples humains aux prises avec leur destin ou leur folie, et sur lesquels l'auteure s'attarde avec humour, chaleur et tendresse, mais aussi avec ce rien de détachement propre aux gens qui en ont vu d'autres...

Un livre de chevet extrêmement agréable.

Jean-Pierre Paré

Nicole de la Chevrotière, *Chambre d'invité*, Montréal, Éditions Quinze, 1991, 187 pages.

## Une révolution à reprendre

**L**a formation de l'esprit commence par l'étude systématique de la grammaire.\* C'est là que la suite se décide, pour une part... L'attention, la précision, les exigences, le sens de l'ouvrage bien fait, la rigueur intellectuelle, l'acquisition des moyens nécessaires au discours, la maîtrise de l'expression, la conduite de la pensée, c'est là que doit commencer, par cette première étude, qui doit se faire à la petite école.

Mais à propos de l'enseignement de la grammaire et de l'enseignement en général, il s'est écrit et débité, depuis trente ans, comme chacun sait, environ un million de sornettes, qui contiennent d'enchanter les imbéciles. Avec les résultats que l'on sait.

La grammaire est un système et il faut l'apprendre comme un système. Elle est abstraite et il faut l'enseigner avec son abstraction. Eh bien quoi! on apprend bien l'arithmétique et la géométrie sans qu'on les déguise.

Un million de sornettes... Le système d'éducation a souffert et souffre toujours immensément du verbiage technocratique, bureaucratique, politique, sociologique, idéologique et médiatique, qui sévit comme un nuage!

### Profond témoignage

Heureusement, voici entre autres choses un livre où, dans des termes beaucoup plus patients que les miens, il est question, contre la décadence scolaire, de se ressaisir enfin.

Ce livre, pour lequel son auteur, Paul-Émile Roy, m'avait invité à écrire une petite préface (ce que j'ai fait), s'intitule Une révolution avortée, et il est sous-titré "L'enseignement au Québec depuis 1960". Publié à Montréal aux Éditions du Méridien, cet essai s'attache principalement à la critique d'un système et d'une pratique qui ont compromis l'enseignement du français, presque évacué la littérature et l'histoire, fait oublier (et mépriser) l'importance capitale de la culture générale et obscurci le sens de la mission spécifique de l'école. C'est une belle étude, nourrie par une expérience de trente années d'un professeur qui éprouve pour l'enseignement une passion tout aussi enthousiaste qu'au début. Comme M. Roy a beaucoup de sens, de réalisme, de largeur de vues, d'expérience et un esprit critique aussi attentif que généreux et bien équilibré, son livre constitue un témoignage qu'on ne peut récuser facilement.

### Le public s'impatiente

Une révolution avortée rejoint les nombreuses voix qui ces derniers temps ont souligné avec de plus en plus d'insistance le délabrement de l'éducation et la faillite de l'anti-humanisme dans les écoles. Parmi ces interventions, mentionnons la cinglante conférence de Jean Larose chez les profs de français l'année

dernière. Mentionnons aussi plusieurs articles de Lysiane Gagnon dans La Presse.

Au moment d'une contre-révolution approche-t-il, qui serait plus précisément une nouvelle révolution?

Jel'appelle de tous mes vœux. Elle n'irait pas de soi, car une



partie des enseignants, sans parler d'une partie des fonctionnaires du Ministère, sont eux-mêmes des produits de la "révolution avortée", de sorte qu'il ne sera pas trop facile de remuer, pour la culture, des gens qui trop souvent, dans plusieurs cas au moins, ne savent pas de quoi il s'agit quand on en parle.

**Pierre Vadeboncoeur**

\* N'oubliez pas que Gérard Picard, ancien président de la CSN et son grand inspirateur, rédigea lui-même une grammaire française!...



u Moyen Age, il existait une coutume à laquelle avait été donné le nom évocateur de droit de cuissage. Ce droit, qui consistait pour les seigneurs à avoir, les premiers, accès à la virginité des jeunes filles, était bien entendu à leur usage exclusif; ils le tenaient du fait que, faisant soi-disant vivre les féaux installés sur leurs terres, ils pouvaient en conséquence en disposer tout à leur guise et selon leur bon vouloir. Un bon vouloir ajusté à leur humeur du moment.

Si le droit de cuissage s'exerçait de cette manière à l'époque, les femmes devant payer tribut en humiliation profonde et sujétion totale, il n'est pas dit que ces fâcheuses pratiques aient cessé de s'exercer sous d'autres formes qui, pour être moins brutales, n'en sont pas moins révélatrices d'un suprême mépris.

### Le mépris...

Qu'il soit distillé subrepticement ou lancé à grands jets, le mépris est méprisable, surtout qu'il est utilisé, la plupart du temps, contre les plus faibles par les riches et les puissants, du seul fait de leur état.

C'est ainsi qu'arguant de ce qu'il ferait vivre des centaines de personnes, M. Raymond Malenfant — qui a déjà fait la démonstration du niveau où il tenait les règles d'ancienneté —, ne devrait pas, selon lui, être soumis aux règles générales qui déterminent pour le commun des mortels le paiement des impôts, des taxes et des factures. Assimilant en cela sa cause à celles de la fibrose kystique et de la paralysie cérébrale, il s'est plutôt lancé dans un "thon" avec la complicité d'André Arthur, un connaisseur en matière de poissons.

Ce n'est pas non plus par

excès de compassion que le président du Conseil du trésor s'est fait connaître. Et la fuite calculée dans la presse, au sujet d'une décision à la veille de se prendre unilatéralement de reporter les négociations dans le secteur public, qu'est-ce que cela, si ce n'est le reflet d'un immense mépris? Quand on a des employés, on fait ce qu'on veut avec!

Mais c'est quand les banquiers se transforment en gourous politiques, puisant à même l'Histoire de quoi faire peur au monde, que le mépris devient délire et qu'on se dit, quand on est optimiste, que le ridicule ne fait pas mourir à la Royal Bank/Banque Royale.

*La marche folle de l'histoire.* C'est le titre d'un livre paru en 1984 et qui raconte, de la guerre de Troie à celle du Vietnam, en passant par la vie des papes dépravés de la Renaissance et la ruine de l'empire britannique, comment on peut pratiquer des politiques contraires à ses intérêts. Allan R. Taylor, président de la Royal Bank/Banque Royale, a été frappé par ce livre. À un point tel qu'il en a fait le titre de son rapport annuel, rapport qu'il a par la suite fait publier dans 16 quotidiens canadiens et québécois, sur deux pleines pages. Une opération qui, à vue de nez, a coûté au moins un demi million.

«Le prix de la désunion», disait dans son message le banquier qui, incidemment, avait annoncé à ses actionnaires le 23 janvier que la Royal Bank/Banque Royale avait enregistré en 1991 des revenus nets de 983 millions de dollars.

Devenu apoplectique à la seule pensée d'un dérangement qui pourrait perturber un ordre politique et économique qui sert tellement bien les intérêts de la Royal Bank/Banque Royale, il écrit, apocalyptique: «Dans la parade désespérante des nations qui ont basculé dans la déraison, des peuples ont perdu ou perdent encore

la paix, la stabilité et la prospérité.» Et, preuve supplémentaire que ces deux mots ne veulent plus rien dire, le banquier affirme que «le Québec est une société distincte.»

Le droit de cuissage, dites-vous? Il se porte trop bien, merci!

### LE DROIT DE "DÉCUISSAGE" ...



Michel Rioux

# Prendre les devants

## dans l'organisation du travail

**P**our que le travail soit mieux adapté aux goûts et aux aptitudes de chaque personne.

**P**our favoriser la coopération, l'entraide, le partage des connaissances, et ne pas se laisser diviser par les techniques patronales.

**P**our que le travail ne détruise ni notre santé ni notre environnement.

**P**our fabriquer des produits de qualité et rendre des services de qualité.

**P**our que notre travail enrichisse la société et non pas seulement les employeurs.

**P**our contribuer à débureaucratiser les directions et à stimuler l'innovation.

**P**our que les investissements nécessaires soient faits avant que les technologies ne deviennent désuètes et improductives.

**P**our s'assurer une formation diversifiée et continue, qui permette de nous adapter aux changements rapides.

**P**our que nos emplois soient plus intéressants et moins précaires face aux bouleversements entraînés par le libre-échange et la mondialisation de l'économie.

**B**ref, pour être fiers de notre travail à tous points de vue.



*Prendre les devants dans l'organisation du travail,  
c'est agir au coeur même  
de la création des emplois et de leur utilité sociale.  
Un guide indispensable  
pour faire face aux enjeux de notre temps,  
publié par la CSN.*

Coût: \$5 l'exemplaire plus \$1 de frais d'envoi.  
Service de la documentation de la CSN,  
1601 de Lorimier, Montréal, H2K 4M5  
Tél. (514) 598-2151 Télécopieur: (514) 598-2089